

Communiqué de Presse N° 11 du 13 janvier 2017

Anancy ville la plus polluée de Rhône-Alpes en 2016, à égalité avec Passy dans la vallée de l'Arve

Selon Air Rhône-Alpes, **Anancy a été en 2016 la ville la plus polluée de Rhône-Alpes** aux particules fines cancérogènes PM2,5, à égalité avec Passy dans la vallée de l'Arve et devant Lyon, Chambéry et Grenoble. Anancy est en tête de ce classement pour la troisième année consécutive.

Selon l'Institut de Veille Sanitaire, cette pollution fait perdre **11 mois d'espérance de vie** aux habitants de l'agglomération annécienne et **70 décès par an** lui y sont imputables. Ces impacts sur la santé publique sont **davantage dus à la pollution de fond qu'aux pics de pollution**.

Or, alors que la France se couvre de **Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA)** – près de la moitié de la population est couverte –, Anancy se prépare seulement à se doter d'un Plan Local pour la Qualité de l'Air (PLQA), qui contrairement au PPA ne contiendrait que des mesures incitatives, non contraignantes : une sorte de PPA "au rabais".

Pire, le Conseil Départemental (CD74) et la Communauté de l'agglomération d'Anancy (C2A) ont signé en 2016 une convention de financement à hauteur de **432 millions d'euros** pour les transports dans l'agglomération, dont 80% concernent des projets routiers, en particulier le tunnel sous le Semnoz et le doublement du contournement d'Anancy (RD3508), le tout en lien avec l'élargissement à 2X3 voies de l'autoroute A41 nord.

Or, tout nouveau projet routier augmente mécaniquement la circulation automobile par effet de trafic induit. Par exemple, la dernière étude commandée par le CD74 et la C2A (étude BG) montre que le tunnel sous le Semnoz amènerait **48% de voitures supplémentaires sur la rive ouest du lac**, et non 18% comme le prétendent le CD74 et la C2A.

Nous demandons au préfet la mise en place d'un véritable Plan de Protection de l'Atmosphère et l'évaluation des conséquences sur la qualité de l'air des nombreux projets routiers.

Nous demandons aux élus l'arrêt de la politique du tout routier et la mise en place de transports en commun véritablement attractifs. C'est une question de santé publique.

Contacts presse : Jean-Pierre Crouzat, Bruno d'Halluin, Olivier Labasse grenelleanancy@gmail.com

LE GRENELLE DES TRANSPORTS ET DE LA QUALITE DE L'AIR DU BASSIN ANNECIEN

Courriel : grenelleanancy@gmail.com Site Internet : www.grenelleanancy.net

